

# **PLU**

**Mercredi 14 mars 2018**

**Bienvenue à :**

**Mme Anne-Sophie PEUREUX Directrice d'Etudes & Juriste**

# **ORDRE DU JOUR**

- **Feuilleton des délibérations 2016.**
- **Présentation sommaire de la commune.**
- **Pourquoi un PLU ?**
- **AUTB (lancement de la procédure).**
- **Planning de travail.**
- **Concertation.**
- **Porter à connaissance.**

# DELIBERATIONS DU CONSEIL

- **27/11/2015** : délibération du conseil municipal.
- **10/02/2016** : courrier du Préfet. La délibération n'expose pas suffisamment le projet communal et ne définit pas davantage les objectifs poursuivis par votre commune.
- Echanges avec Mmes Thauvin et Herzog.
- **26/09/2016** : présentation d'un projet de délibération.
- **30/09/2016** : les objectifs que vous mentionnez apparaissent comme trop précis.
- **28/10/2016** : nouvelle proposition de délibération.
- **29/11/2016** : ok sur projet de délibération.
- **09/12/2016** : délibération prise au conseil municipal.
- **Début 2017** : montage de l'appel d'offre.
- **18/08/2017** : remise des offres.

# Présentation de la commune

- Superficie totale : 296 ha.
- Superficie de la forêt : 72 ha 74 (environ 67 ha de sylviculture & environ 5 ha - carrière de matériaux).
- Forêt : 45 % de chênes & 40 % de hêtres
- Moitié nord : reliefs pré-vosgiens boisés.
- Moitié sud : un peu vallonnée, terres agricoles.

# Industrie et Artisanat

- **Une centrale d'enrobage gérée par GESAB :** fourniture de matériaux bitumeux.
- **Une entreprise de BTP :** Colas-Est qui emploie 130 personnes. Activités axées sur les travaux routiers, centrale à béton, une carrière, plateforme de recyclage.
- **Des artisans :** sanitaire et plomberie, électricité, distribution, box en location.

# DIVERS

- **Foyer Pierre Grison** : 41 résidents & 22 personnels.
- **CAT** : friche industrielle.
- **Gîtes** : 2 x 6 à 8 personnes.
- **Ecole** : fermée en 2013.
- **Périscolaire** : 2014 et un « terrain vague ».
- **4 ERP** dans deux bâtiments communaux.
- **1 chapelle.**
- **1 lavoir.**

# Pourquoi un PLU ?

- Pas de PLUi engagé au niveau du Grand Belfort avant la prochaine mandature (horizon 2021 + 4 à 6 ans).
- Plus de POS actif au niveau d'Eguenigue depuis le 27 mars 2017.
- Extension possible du périmètre constructible ?  
Redéfinition des zones en prenant en compte les nouvelles contraintes (assainissement, ordures ménagères)
- Préserver la zone d'activité industrielle.
- Possibilité de préempter.

# Nos objectifs

- Respecter les enjeux environnementaux, en cohérence avec les objectifs communaux, accueil de la population, nombre de logements, niveau de transport en commun.
- S'adapter aux nouvelles logiques de mobilité mises en place au sein du Territoire de Belfort, ce renouvellement général des équilibres entre modes (automobiles, transport en commun, marche à pied, vélo, co-voiturage) doit être en phase avec la logique urbaine communale (opérations immobilières, équipements, activités...).
- Affirmer la place d'Eguenigue au sein du Grand Belfort.
- Faire évoluer le territoire de la commune en préservant son caractère architectural en harmonie avec sa chapelle du 17<sup>e</sup> siècle et son lavoir de la même époque.
- Prendre en compte la présence d'une ferme en exploitation au cœur du village, et d'un rayon imposé limitant l'édification de nouvelles habitations.



# Objectifs (suite)

- Engager une réflexion sur le devenir de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) aujourd'hui à l'état de friche industrielle.
- Engager une réflexion sur une autre friche résultant de la démolition de l'ancienne ferme Chappuis, située en plein cœur du village et acquise par la communauté de communes du Tilleul au moment de la construction du péricolaire d'Eguenigue.
- Préserver la zone d'activités en bordure de la Départementale 83, qui regroupe les sociétés Colas, Gesab, et comporte une carrière à ciel ouvert en exploitation.